

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Permanent Ink Remover

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permanent Ink Remover

Numéro du produit APIR125, ZA

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien.

Utilisations déconseilléesAucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

AF INTERNATIONAL. A division of HK WENTWORTH LTD

ASHBY PARK COALFIELD WAY ASHBY de la ZOUCH

LEICESTERSHIRE. LE65 1JR

UNITED KINGDOM +44 (0) 1530 419600 +44 (0) 1530 416640 info@hkw.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +33 1 72 11 00 03

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiquesNon ClasséDangers pour la santéNon Classé

humaine

Non Olasse

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger EUH208 Contient du 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-

 $isothiazol\text{-}3-one\ [No.\ CE\ 247\text{-}500\text{-}7];\ 2-methyl\text{-}2H-isothiazol\text{-}3-one\ [No.\ CE\ 220\text{-}239\text{-}6]\ (3:1).$

Peut produire une réaction allergique.

Mentions de mise en garde P102 Tenir hors de portée des enfants.

Etiquetage des détergents < 5% agents de surface non ioniques, < 5% parfums, Contient BENZISOTHIAZOLINONE,

METHYLISOTHIAZOLINONE, METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE AND

METHYLISOTHIAZOLINONE

2.3. Autres dangers

Permanent Ink Remover

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Dipropylene Glycol Monomethyl Ether

10-30%

Numéro CAS: 34590-94-8 Numéro CE: 252-104-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119450011-60-XXXX

Classification Non Classé

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité

au personnel médical.

Inhalation Aucune recommandation particulière. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder

comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate,

ou ceinture. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Aucune recommandation particulière. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder

comme suit. Rincer la bouche. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané Aucune recommandation particulière. Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne

persiste.

Contact oculaire Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Protection des secouristes Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée

d'exposition.

Inhalation Aucun symptôme particulier connu. Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des

voies respiratoires.

Ingestion Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne.

Contact oculaire Aucun symptôme particulier connu. Peut être légèrement irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecinTraiter en fonction des symptômes.Traitements particuliersPas de traitement particulier requis.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools,

du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens

d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Permanent Ink Remover

Moyens d'extinction

inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée

en pression excessive.

Produits de combustion

dangereux

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les

substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Aucune recommandation particulière. Pour les équipements de protection individuelle, voir la

Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Absorber toute substance

répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Éliminer le

contenu/récipient selon les réglementations nationales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Conserver hors de la portée des enfants. Lire et suivre les recommandations du producteur.

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements.

Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Eviter la formation de

brouillards.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Aucune recommandation particulière.

Permanent Ink Remover

Classe de stockage Stockage non spécifique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Dipropylene Glycol Monomethyl Ether

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 308 mg/m³

Méthanol

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 200 ppm 260 mg/m³ Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 1000 ppm 1300 mg/m³

2,6-Di-tert-butyl-p-cresol

Valeur movenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

= Risque de pénétration percutanée

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

appropriés

Aucune ventilation particulière requise.

Protection des yeux/du visage Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale.

Déversements importants: Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur

si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.

Protection des mains Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

Aucune protection des mains particulière recommandée.

Mesures d'hygiène Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en

manipulant le produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire Aucune recommandation particulière. Prévoir une ventilation suffisante. Déversements

importants: Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

Contrôles d'exposition liés à la Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

protection de l'environnement

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Liquide. **Aspect** Couleur Incolore.

Odeur Caractéristique. Agrume.

Seuil olfactif Non disponible.

Ha Non disponible.

Point de fusion Non disponible.

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

Non disponible.

Permanent Ink Remover

Point d'éclair Non disponible.

Taux d'évaporation Non disponible.

Facteur d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Non disponible.

Limites Non disponible.

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Autre inflammabilité Non disponible.

Pression de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible.

Densité apparente Non disponible.

Solubilité(s) Non disponible.

Coefficient de partage Non disponible.

Température d'auto-

inflammabilité

Non disponible.

Température de

décomposition

Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Propriétés explosives N'est pas considéré comme explosif.

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les

conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter II n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation

dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit

provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Permanent Ink Remover

Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Pas considéré comme dangereux pour la santé selon la réglementation en vigueur.

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

vitro

Cancérogénicité

Cancérogénicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC Contient une substance qui peut être potentiellement cancérigène. CIRC Groupe 3

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

fertilité

Toxicité pour la reproduction - Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis. **développement**

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

6/16

Permanent Ink Remover

Information générale Pas de danger spécifique pour la santé connu. La sévérité des symptômes décrits varieront

en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation Aucun symptôme particulier connu. Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des

voies respiratoires.

Ingestion Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne.

Contact oculaire Aucun symptôme particulier connu. Peut être légèrement irritant pour les yeux.

Voie d'exposition Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Organes cibles Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

Méthanol

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 300,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 700,0

ETA inhalation (vapeurs

mg/l)

3,0

0,5 **ETA** inhalation

(poussières/brouillards

mg/l)

(R)-p-Mentha-1,8-diène

Toxicité aiguë - orale

DL₅₀ >2000 mg/kg, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les Indications (DL₅ orale)

données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Dose: 0.5 mL, 4 heures, Lapin Information du dossier REACH. Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Dose: 0.1 mL, 7 jours, Lapin Information du dossier REACH. Non irritant.

graves/irritation oculaire Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:

Sensibilisant. Information du dossier REACH.

Mutagénicité sur les cellules germinales

vitro

Essais de génotoxicité - in Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données

disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

vivo

Essais de génotoxicité - in Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Permanent Ink Remover

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT NOAEL 1650 mg/kg p.c. /jour, Orale, So

rép.

NOAEL 1650 mg/kg p.c. /jour, Orale, Souris Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration 1.003 cSt @ 25°C/77°F Information du dossier REACH. Danger d'aspiration en cas

d'ingestion.

Pin-2(3)-ene

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau Viabilité des cellules. 39.6% 15 minutes Information du dossier REACH. Irritante.

humaine

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Dose: 0.1 mL, 8 jours, Lapin Basée sur les données disponibles les critères de

graves/irritation oculaire classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:

Sensibilisant. Information du dossier REACH.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données

vitro disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les

données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

vivo

Danger par aspiration Danger d'aspiration en cas d'ingestion.

Citral

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL50 orale) DL50 6800 mg/kg, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les

données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DLso cutanée) DLso >2000 mg/kg, Cutanée, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les

données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Dose: 0.5 mL, 15 minutes, Lapin Score érythème/escarre: Érythème bien défini (2).

Score œdème: Œdème léger - bords de la zone bien définis par une élevation

tangible (2). Information du dossier REACH. Fortement irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Dose: 0.1 mL, 8 jours, Lapin Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant. Information

du dossier REACH.

Permanent Ink Remover

Mutagénicité sur les cellules germinales

vitro

Essais de génotoxicité - in Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données

disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

vivo

Essais de génotoxicité - in Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité

NOAEL 100 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur

les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Dépistage - NOAEL 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité pour la reproduction développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: 200 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

2,6-Di-tert-butyl-p-cresol

Effets toxicologiques

Pas considéré comme dangereux pour la santé selon la réglementation en vigueur.

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL50 orale)

DL₅₀ >2930 mg/kg, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL50 cutanée)

DL₅o >2000 mg/kg, Cutanée, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal

Dose: 0.5 mL, 24 heures, Lapin Score érythème/escarre: Érythème très léger - à peine perceptible (1). Score œdème: Pas d'œdème (0). Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Dose: 100 mg, 72 heures, Lapin Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro

Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

NOAEL 25 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur Cancérogénicité

les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Permanent Ink Remover

Toxicité pour la reproduction - fertilité

Etude sur deux générations - NOAEL 500 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification

ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction -

développement

Toxicité pour le développement: - NOAEL: 100 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de

classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT

NOAEL 25 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur

rép.

humaine

les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Pin-2(10)-ene

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau

Viabilité des cellules. 38.5% 15 minutes Information du dossier REACH. Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Dose: 0.1 mL, 8 jours, Lapin Basée sur les données disponibles les critères de

graves/irritation oculaire classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:

Sensibilisant. Information du dossier REACH.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in

Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données

disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

vitro

Essais de génotoxicité - in Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les

données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction -

Foetotoxicité: - NOAEL: 250 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont

développement pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration

Danger d'aspiration en cas d'ingestion.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement

fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Dipropylene Glycol Monomethyl Ether

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: > 1000 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)

(R)-p-Mentha-1,8-diène

Permanent Ink Remover

Toxicité Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Très toxique pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

 $C(E)L_{50}$ 0.1 < $L(E)C50 \le 1$

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅o, 96 heures: 0.72 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë -

invertébrés aquatiques

CE₅o, 48 heures: 0.36 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CE₅₀, 72 heures: 150 mg/l, Desmodesmus subspicatus

Toxicité aiguë -

microorganismes

CE₅₀, 3 heures: 209 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)

Pin-2(3)-ene

Toxicité La toxicité aquatique est improbable.

Citral

Toxicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 6.78 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)

Toxicité aiguë -

invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 6.8 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CE₅₀, 72 heures: 103.8 mg/l, Scenedesmus subspicatus

2,6-Di-tert-butyl-p-cresol

Toxicité Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Très toxique pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

 $C(E)L_{50}$ 0.1 < $L(E)C50 \le 1$

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë -

CE₅₀, 48 heures: 0.48 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)

Pin-2(10)-ene

Permanent Ink Remover

Toxicité Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Très toxique pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

 $C(E)L_{50}$ 0.1 < $L(E)C50 \le 1$

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.557 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune)

Toxicité aiguë -

invertébrés aquatiques

CE₅o, 48 heures: 1.25 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 0.826 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

Dipropylene Glycol Monomethyl Ether

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

(R)-p-Mentha-1,8-diène

Persistance et dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

Phototransformation

Eau - Demi-vie: 0.365 heures

Valeur estimée.

Biodégradation Eau - Dégradation 80%: 28 jours

Pin-2(3)-ene

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

Phototransformation

Eau - TD₅₀: 0.44-1.41 heures

Citral

Persistance et dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

Phototransformation Eau - TD₅₀ : 37.35 minutes

Biodégradation Eau - Dégradation 85-95%: 28 jours

2,6-Di-tert-butyl-p-cresol

Persistance et dégradabilité

Non facilement biodégradable.

Permanent Ink Remover

Phototransformation Eau - TD₅o : 7 heures

Valeur estimée.

Biodégradation Eau - Dégradation 4.5%: 28 jours

Pin-2(10)-ene

Persistance et

dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation Eau - Dégradation 76%: 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

Dipropylene Glycol Monomethyl Ether

Bioaccumulative potential La bioaccumulation est peu probable.

(R)-p-Mentha-1,8-diène

Bioaccumulative potential FBC: 1022, Valeur estimée.

Coefficient de partage log Pow: 4.38

Pin-2(3)-ene

Bioaccumulative potential FBC: 1845, Valeur estimée. La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 4.487

Citral

Bioaccumulative potential FBC: 89.72, Valeur estimée. Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 2.76

2,6-Di-tert-butyl-p-cresol

Bioaccumulative potential FBC: 330, Cyprinus carpio (carpe commune)

Coefficient de partage log Pow: 5.1

Pin-2(10)-ene

Bioaccumulative potential FBC: 383.1, Valeur estimée. La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 4.425

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles.

(R)-p-Mentha-1,8-diène

Mobilité Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu

aquatique.

Permanent Ink Remover

Coefficient

d'adsorption/désorption

Eau - Koc: 1984 @ 25°C

Pin-2(3)-ene

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

Coefficient

d'adsorption/désorption

Eau - Koc: 2184 @ 25°C Valeur estimée.

Citral

Mobilité Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu

aquatique.

Coefficient

Eau - Log Koc: 2.169 @ 25°C Valeur estimée.

d'adsorption/désorption

Constante de Henry 0.000376 atm m³/mol @ 25°C

2,6-Di-tert-butyl-p-cresol

Mobilité Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu

aquatique.

Constante de Henry 0.342 Pa m³/mol @ 25°C

Pin-2(10)-ene

Mobilité Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu

aquatique.

Coefficient

Eau - Koc: 2080 @ 25°C Valeur estimée.

d'adsorption/désorption

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

(R)-p-Mentha-1,8-diène

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Valeur estimée.

Pin-2(3)-ene

PBT et vPvB

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Citral

Résultats des évaluations

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PBT et vPvB

2,6-Di-tert-butyl-p-cresol

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PBT et vPvB

Pin-2(10)-ene

Permanent Ink Remover

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. **PBT et vPvB**

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler

les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient

qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Méthodes de traitement des

déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des

matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de

la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Permanent Ink Remover

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006

concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que

les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE. Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Conseils de formation Lire et suivre les recommandations du producteur.

Publié par Bethan Massey

Date de révision 09/06/2016

Révision 0

Numéro de FDS 257

Mentions de danger dans leur H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

intégralité H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané. H331 Toxique par inhalation.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes . H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient du 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1).

Peut produire une réaction allergique.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.